

L'Arche de Noé

Noyan Tapan

L'ESSENTIEL

Hebdomadaire

Depuis le 4 Mai 1993

#41 (795)

9 Novembre
2009



Prix: 1000 drams

Sargssian en visite au Koweït



La semaine passée a eu lieu la première visite du chef d'Arménie à la Région du Golfe. Serge Sargssian a rencontré les chefs et les hommes d'affaires de Koweït, ainsi que Emir Cheikh Jaber al-Ahmad al-Sabah (voir le photo).

Voir ci-dessous

La question de V. Tchakhalian sera soulevée en Europe

Par Narée Grigorian

Aujourd'hui la société internationale a reconnu Vahagn Tchakhalian en tant qu'un activiste politique qui mène une lutte pour les droits des Arméniens de Djavakhk, a déclaré Sévak Artsrouni, président de l'union " Yerkir " des O.N.G. aux questions de rapatriement et de motivation. Selon lui, l'union " Yerkir " va désormais soulever en Europe la question de l'homme politique arménien de Djavakhk, condamné à 10 ans d'emprisonnement par la cour géorgienne, car " il est inutile d'expliquer quelque chose aux autorités actuelles géorgiennes ".

Il est à noter que le 30 octobre dernier, la Cour d'appel a laissé invariable le jugement du tribunal de première instance envers V. Tchakhalian, son père et son frère cadet, par lequel V. Tchakhalian a été condamné à 10 ans de prison, son père et frère, respectivement, à 5 et 2 ans d'emprisonnement conditionnel, avec un paiement d'une amende de 5 mille et 2 mille laris. V. Tchakhalian a été accusé pour "

suite à la page 2

Le budget de 2010 sera plus petit que pendant l'année de crise de 2009

Par Haroutiun Khatchatrian

Le gouvernement arménien a présenté un projet de budget pour l'année prochaine, 10% plus petit que celui de l'an 2009. Cela prévoit une diminution de beaucoup de dépenses publiques importantes, y compris celles militaires, mais laissant les paiements sociaux intacts.

Le 30 octobre, les discussions du projet de budget d'Arménie ont commencé à l'Assemblée nationale. Son adoption en première lecture est prévue le 15 novembre. Le budget proposé par le gouvernement pour l'année prochaine sera plus petit que celui de 2009, bien que l'on s'attende à ce que le PIB augmente l'année prochaine de 1,5 %, alors qu'en 2009 il diminuera au moins de 15%, une des pires performances à la CEI.

Pendant l'année 2008, c'est-à-dire, avant la crise, le budget de l'Etat d'Arménie avait des dépenses de 822 milliards de drams environ (près de 2,96 milliards de dollars). Vers la fin de 2008, le gouverne-

ment a présenté son projet de budget prévoyant 944 milliards de drams et une croissance au moins de 6% du PIB pour l'an 2009. Il était déjà évident que, dans les conditions de l'approche de la crise globale, la croissance du PIB projetée ne deviendrait pas une réalité (et, pour cette raison, les revenus du budget projetés ne seraient pas recueillis), le gouvernement a préféré garder cette quantité inchangée, en espérant à remplir l'écart de revenu par les emprunts étrangers. La situation économique est devenue beaucoup plus mauvaise que l'on pourrait l'attendre, en janvier-juillet le PIB a chuté de 18,7 %. Néanmoins, le gouvernement a réussi presque à atteindre son objectif d'avoir un budget typique pour une économie grandissante, comme, selon Tigran Davtian, ministre des Finances, les dépenses de budget totales feront au moins 900 milliards de drams (contre les 944 milliards projetés). Alors que les revenus de budget ont diminué en raison de la chute du PIB.

C'était peut-être la mesure anti-

crise la plus importante du gouvernement, qui, dans une économie en déclin, a réussi de garder haut les dépenses publiques (y compris les salaires et les pensions) et injecter de l'argent dans l'économie pour stimuler sa croissance. Les résultats principaux ont consisté en ce que, malgré l'effondrement de l'économie, aucun déclin significatif dans le niveau de vie de la population n'a été observé.

Et maintenant, le gouvernement a présenté le projet de budget 2010. Cette fois-ci, paradoxalement, comme il peut sembler, des dépenses inférieures contre l'an 2009 sont projetées, seulement 859 milliards de drams (2.26 milliards de dollars), bien que l'on s'attende à ce que le PIB augmente de 1,5 % l'année prochaine. Cela a été fait pour limiter les emprunts extérieurs.

Donc, le budget pour l'année prochaine sera de 10% environ plus petit qu'en 2009. Les diminutions réelles dans divers secteurs sont devenues un objet de vive discussion publique. Comme l'a dit

suite à la page 2

La visite d'Etat de Serge Sargssian au Koweït

Les 3 et 4 novembre le président arménien Serge Sargssian s'est rendu au Koweït pour une visite d'Etat.

Lors de la visite le président Sargssian a eu des rencontres avec Emir Cheikh Jaber al-Ahmad al-Sabah, le président de l'Assemblée



nationale Jassem Mohammad al-Kharafi et le premier ministre Nasir Al-Muhammad Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah.

Le président et les membres de la délégation dirigée par lui ont rencontré le directeur de la fondation d'investissement de Koweït Bader Muhammad Al-Sahadin, directeur général de la fondation de développement économique

Abdulwahab Ahmad al-Bader, ainsi que les représentants de la communauté arménienne.

S. Sargssian a informé le leader de Koweït sur la phase actuelle du processus de la normalisation des relations arméno-turques et le processus de négociation du problème d'Artsakh. Il a indiqué que parfois l'information non satisfaisante sur le problème d'Artsakh et les exploitations inadmissibles du facteur de la solidarité confessionnelle par l'Azerbaïdjan aboutissent très souvent à la prise de décisions imprécises par l'Organisation de la Conférence Islamique.

S. Sargssian et le leader de Koweït ont assisté à la cérémonie officielle de la signature des accords intergouvernementaux sur la coopération dans les sphères de l'agriculture, de l'enseignement, de la culture et du tourisme, ainsi que sur l'exclusion de la double taxation des revenus et du bien, la prévention de la fraude fiscale.

S. Sargssian a également visité le centre scientifique dans la région "Salmira" de Koweït.

L'Assemblée nationale d'Arménie aura un conseiller de l'UE

Le 3 novembre dernier, Naira Zohrabian, présidente de la Commission ad hoc aux questions de l'intégration européenne de l'Assemblée nationale d'Arménie, a rencontré Rolf Bonke, chef du groupe de consultation de l'UE et Uffe Holst Jensen, chef du département de la Politique de voisinage de la délégation de la Commission européenne en Arménie.

Selon le communiqué du département des relations publiques de l'AN de la RA, des questions concernant le format parlementaire du Partenariat oriental, la conférence "Euronest" et la désignation du conseiller de l'UE à l'AN de la RA, ont été discutées lors de la rencontre.

Selon N. Zohrabian, la

coopération Arménie - UE se développe dans diverses sphères. Dans ce contexte elle a fait cas de l'importance de l'association politique de la région à l'UE et du Partenariat oriental dans l'affaire de l'intégration économique.

Tout en présentant aux hôtes les travaux de la commission de départ de la création du format parlementaire du Partenariat oriental tenue à Stockholm, N. Zohrabian, a indiqué que ce format ne devait pas créer de nouvelles lignes de démarcation, mais devait essayer de contribuer à la coopération et au développement dans la région. L'expérience parlementaire des Etats membres de l'UE est importante pour l'Arménie, ce qui, selon N. Zohrabian, doit devenir l'un des composants principaux "

de l'Euronest".

Tout en évoquant le problème de la désignation du conseiller de l'UE à l'AN de la RA, N. Zohrabian a fait cas de ce que, bien qu'en retard, mais l'AN de la RA aura également un conseiller de l'UE car l'un des problèmes importants de l'intégration européenne est la conformité de la Législation arménienne aux normes européennes. Selon elle, le rôle et l'assistance du conseiller dans cette question seront grand.

R. Bonke et U. Jensen ont informé que les deux conseillers désignés avaient une expérience parlementaire de plusieurs années. Le chef du groupe parlementaire de l'UE a indiqué que l'USAD allait également accorder un conseiller au parlement arménien.

La question de V. Tchakhalian sera soulevée en Europe

Début à la page 1

détention illégale d'armes ", mais aussi pour " participation à des manifestations de masse troublant l'ordre public " et " hooliganisme ".

" La justice géorgienne a continué de ne pas s'apercevoir du fait que l'arrestation de V. Tchakhalian résulte exceptionnellement de motifs politiques ", est écrit dans la déclaration du 2 novembre de l'union " Yerkir ". " Il est temps que la société internationale s'adresse aux autorités géorgiennes avec un message clair et net, sur ce que la parole des positions de force, des

poursuites et de la privation de



droits mène à l'impasse ", déclare l'union.

Hraïr Karapétian : La signature des protocoles a renforcé les positions des Turcs

Par Narée Grigorian

La signature des protocoles arméno-turcs a renforcé les positions des Turcs et leur a donné la possibilité d'aller plus loin à titre de la mise des conditions préalables, a dit Hraïr Karapétian, membre de la fraction FRA Dachnaksoutiun de l'Assemblée nationale d'Arménie, lors de la conférence de presse du 2 novembre. Selon lui, même le vice-ministre des Affaires étrangères de la Turquie a participé à la séance des coprésidents du groupe de Minsk de l'OSCE. Selon H. Karapétian, quant au ministère des Affaires étrangères d'Arménie, donc, sa politique menée dans la question de la normalisation des relations arméno-turques, est très passive. " Chaque avis des Turcs est qualifié par notre ministre des Affaires étrangères comme avis

"de consommation interne" et garde le silence, tandis que la Turquie doit recevoir une réponse équivalente de l'Arménie ", a-t-il indiqué.



H. Karapétian a rappelé que tous les structures et départements arméniens étaient obligés d'agir selon les positions de la stratégie de la Sécurité nationale de la RA. Comme il l'a noté il y était précisé- ment défini que le blocus

d'Arménie par la Turquie et l'Azerbaïdjan était une utilisation de force. A ce titre, selon H. Karapétian, toutes les normes de droit international donne le droit à l'Arménie de soulever une question sur la reconnaissance desdits deux pays en tant qu'agresseur.

H. Karapétian a également évoqué le projet inscrit à l'ordre du jour de l'AN la semaine passée, par lequel il est proposé d'adopter une nouvelle loi " sur l'utilisation des moyens de transport dans l'objectif de défense ". Selon lui, il est prévu que les administrations autonomes et d'Etat doivent assigner des moyens de transport à l'armée pendant la situation pacifique et militaire. Selon H. Karapétian, cette pratique a été également employée dans le temps, et, actuellement l'AN doit tout simplement le régler par la loi.

Le budget de 2010 sera plus petit que pendant l'année de crise de 2009

Début à la page 1

Tigran Davtian, les salaires dans le secteur public et les pensions resteront inchangés et les compressions dans les bureaux publics affecteront des dépenses d'importance secondaire, telles que les achats de voitures et de meubles. L'Arménie verra la continuité de tous ses programmes sociaux, alors que dans beaucoup d'autres pays la crise a forcé de diminuer les salaires, les pensions ou les allocations.

Les compressions budgétaires influenceront sur presque chaque secteur de vie. Par exemple, les dépenses de la santé seront réduites de 16,7 % et le budget d'enseignement diminuera de 12,4 % contre les dépenses attendues de 2009. La restriction est principalement due à la réduction dans les "services supplémentaires", qui inclut la construction, la réparation et quelques programmes de réforme. Une des

exceptions rares où les dépenses augmenteront au lieu de diminuer, est le ministère nouvellement formé de la Diaspora.

Une attention particulière a été faite au fait que les dépenses de défense qui sont projetées de se diminuer de 20% environ, à 116.2 milliards de drams (305 millions de dollars) de 149 milliards de drams (392 millions de dollars) en 2009. Cependant, Hraïr Karapétian, président du Comité de Défense, de Sécurité nationale et des Affaires intérieures du parlement, a dit lors de la conférence de presse que ces compressions n'influeraient que sur quelques projets de construction et n'influeraient pas sur les besoins de défense.

" Cette compression n'influera pas sur l'efficacité de combat de notre armée ", a dit Karapétian qui est un membre du parti d'opposition FRA Dachnaksoutiun.

La crise mondiale n'a pas créé un grand flot d'émigrés vers l'Arménie

Par Narée Grigorian

Les prévisions, faites au début de l'année sur le retour en Arménie d'un grand nombre d'émigrés arméniens à la suite de la crise mondiale, n'ont pas été réalisées, a déclaré Gagik Yéganian, chef de l'Agence de Migration de la RA, lors de la conférence de presse du 3 novembre, ajoutant que même en cas de perte de travail, les gens préfèrent de faire le même travail avec un salaire plus bas que de rentrer au pays. En guise de cela, les prévisions, selon lesquelles le nombre

de partants au travail saisonnier aurait été diminué, ont été réalisées.

Il a informé que selon les données du contrôle mené sur les points de passage frontaliers de la RA, le nombre de partants de la république aux mois de janvier - septembre 2009 a excédé le nombre d'arrivants de 45 personnes, moins de 37,5% de l'indice de la même période de l'année précédente.

Selon G. Yéganian, une diminution des volumes de virements bancaires a été également enregistrée en raison de la crise.

Une telle situation est conditionnée en particulier par la diminution des virements bancaires reçus de la Russie, 37,3%, tandis que les ressources financières envoyées dudit pays font 70 ou 80 % du volume des virements bancaires.

G. Yéganian a informé que les 19 et 20 octobre derniers, la délégation arménienne, dirigée par le vice - premier ministre Armen Géorgian, avait participé à la conférence intitulée " Les démarches de l'Union européenne dans la lutte contre le trafficking " organisée à Bruxelles.

Safarian : Les structures internationales sont pro-azéries

Par Narée Grigorian

En cas de non satisfaction de ses souhaits dans la question du règlement du conflit du Karabagh, l'Azerbaïdjan menace la société internationale de recommencer la guerre, a dit Stépan Safarian, chef de la fraction " Jarangoutiun " de l'Assemblée nationale d'Arménie, lors de la conférence de presse du 4 novembre. Selon lui, actuellement

cis. Selon le député, ils poussent le côté arménien à faire des concessions, en les mettant devant le dilemme " guerre ou concessions ".

Tout en évoquant les protocoles arméno-turcs, S. Safarian a indiqué que par leur signature les autorités arméniennes avaient donné de la possibilité à la Turquie de devenir membre du groupe de Minsk de l'OSCE et avoir de l'influence sur le règlement du conflit du Karabagh. Cependant, en général, la situation créée après la signature des protocoles est sans issue. Selon lui, la raison de cette impasse est que la Turquie aspire toujours à lier la normalisation des relations avec l'Arménie au problème du Karabagh.

Selon S. Safarian, le souhait de l'Arménie dans la phase actuelle est la ratification rapide de protocoles, pour que la Turquie ne continue pas à les lier au règlement du Karabagh. Et la Turquie a peur de l'adoption de la résolution sur le Génocide arménien au Sénat américain. " La Turquie essaiera d'éviter d'une part à la perspective de la reconnaissance du Génocide aux Etats-Unis, d'autre part, elle essaiera de ne pas perdre la confiance de l'Azerbaïdjan ", a dit S. Safarian.



les structures internationales sont inclinées à satisfaire les aspirations de l'Azerbaïdjan. Selon S. Safarian, il en témoigne la déclaration du représentant spécial de l'Union européenne au Caucase du Sud Peter Semneby sur ce que la question du statut du Karabagh devait être laissée à l'avenir indé-

Aram Sargssian : Actuellement l'Arménie n'a pas l'intention de faire des concessions territoriales

Par Narée Grigorian

La proposition du Parti Démocratique d'Arménie (PDA) sur l'adoption d'un mémorandum spécial est aujourd'hui plus qu'actuelle, a indiqué Aram Sargssian, président du PDA, lors de la conférence de presse du 5 novembre, ajoutant que les questions concernant les conséquences non - surmontées du Génocide doivent être fixées dans ce mémorandum. Selon lui, l'AN doit profiter de la pause actuelle du

dialogue arméno-turc et précisément formuler les restrictions qui étaient présentes dans le dernier message du président arménien. " Je ne dis pas aucune relation avec la Turquie, cependant, d'autre part, je ne suis pas pour l'étreinte avec les Turcs ", a dit A. Sargssian.

Selon le leader du PDA, la Turquie elle-même est entrée dans le jeu, et ne peut pas en sortir. Selon lui, les Etats-Unis s'intéressent à ce que les protocoles arméno-turcs soient ratifiés, et

afin de terroriser la Turquie ils avaient soulevé la question de la reconnaissance du Génocide au Sénat. Et l'Arménie peut attendre encore. " Je ne comprends pas l'hésitation qu'on nous forcera de faire des concessions dans la question du Karabagh ", a-t-il noté. Selon A. Sargssian, le fait que le président Serge Sargssian assistait dernièrement aux manœuvres tenues à Aghdam " occupé ", signifie que l'Arménie n'a pas l'intention à ce moment de faire des concessions territoriales.

Le lancement d'Orange-Arménie

Par Hasmik Hakobian

Le 5 novembre dernier la société "France Télécom" sous la marque Orange a lancé son activité en Arménie. En Arménie "France Télécom" représentera la société Orange-Arménie. Comme l'a noté Didier Lombard, Président-Directeur général de France Télécom, lors de la conférence de presse du même jour consacrée au lancement de l'activité d'Orange-Arménie, l'Orange est le troisième opérateur en Europe qui a des prétentions à devenir un leader en Arménie.

"L'ouverture d'un nouveau bureau dans chaque pays est une naissance pour nous, et j'en suis tout ému", a dit D. Lombard, ajoutant que le choix d'Arménie est conditionné également par ce que des relations spéciales unissent la France et l'Arménie. La Diaspora arménienne en France est grande, ce qui a joué un grand rôle pour l'établissement d'Orange en Arménie. "L'Arménie est le 31e pays où l'Orange a commencé d'offrir des services. Il est l'un de 10 meilleurs opérateurs du monde et possède 189 millions de clients", a indiqué D. Lombard.

Tout en présentant les avantages d'Orange, Olaf Swantee, Directeur Exécutif Groupe en charge de l'Europe, de l'Égypte et des Services de communication personnels, a souligné que ce dernier se distinguerait avec ses offres innovantes. Selon lui,

Orange a 18 laboratoires dans le monde entier, qui rendent accessibles les nouvelles technologies pour les abonnés de la société. "Nous promettons d'améliorer le marché de communication d'Arménie et de devenir la société préférée du peuple", a dit O. Swantee.

"Le Directeur général de la société Orange-Arménie Bruno Duthoit a indiqué que la société avait déjà fait un investissement de 90 millions de dollars. Par ailleurs, Orange emploie directement plus de 300 personnes en Arménie, auxquels s'ajoutent environ 500 emplois indirects si l'on tient compte des franchisés et des points de ventes tiers.

Selon B. Duthoit, ils vont proposer des services et des offres innovantes, de l'Internet hyper rapide, ainsi qu'une gamme de tarifs attractifs et compétitifs. Selon lui, France Telecom possède le plus grand réseau 3G+ en Arménie.

B. Duthoit a indiqué que plus de 80% de la population arménienne est couverte dès le début des opérations, soit environ 500 villes et villages. où ils promettent une communication internet et mobile accessible. Il a également indiqué que selon les données du 5 novembre dernier, 70000 abonnés sont déjà enregistrés.

Selon Aram Mkrtchian, directeur marketing de la société, les tarifs prépayés en vigueur dans le domaine de la communication mobiles seront divisés à 4 plans

tarifaires, selon l'âge et les préférences des abonnés. Selon le plan tarifaire, le coût d'une minute fera de 5 à 40 drams, le coût d'un SMS fera de 5 à 15 drams.

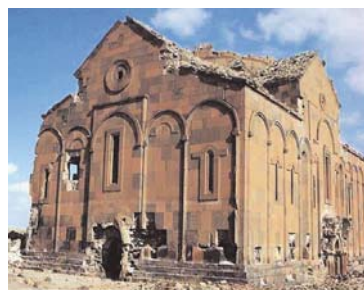
La première minute du premier appel de chaque jour jusqu'au 31 décembre sera gratuit. Orange Arménie fera également des surprises. En particulier, les nouveaux abonnés recevront 300 minutes gratuites à l'intérieur du réseau.

Tout en s'abonnant au plan tarifaire "Chaque mois", les abonnés peuvent acquérir des téléphones mobiles avec des prix plus bas. Le service "Orange monde" va opérer, et depuis le mois de décembre des services internet - télévision seront offerts. Le service Rowming sera accessible dès le mois de novembre.

Le même jour le président arménien Serge Sargssian a rencontré Didier Lombard, Olaf Swantee, Bruno Duthoit, et l'Ambassadeur de France en Arménie Serge Smessow.

"Nous nous sommes profondément intéressés à l'entrée des organisations internationales célèbres en Arménie, et je suis sûr que l'activité d'Orange dans notre pays influencera positivement non seulement sur le domaine des télécommunications, mais en général sur le business atmosphère", a dit S. Sargssian. Il a exprimé sa bonne volonté de soutenir désormais aussi pour que l'Orange Arménie puisse offrir des services à des prix abordables.

"Ani-Tour"



L'Agence de Voyage organise des tours de 7 à 9 jours en Arménie historique

Pour information, contactez (091) 203-206 ou (094) 203-206, écrivez-nous par info@anitour.org ou bien visitez-nous à Erévan, rue Isahakian 28, chambre No 20

Ne manquez pas cette opportunité exclusive et réalisez vos rêves.

Aucun Français n'est seul à l'étranger



Inscrivez-vous à l'Union des Français d'ARMÉNIE!

Votez pour nos sénateurs!

Nombreux avantages-conseils, assurances maladie!

BP 7 - EREVAN 0010

Email: contact@ufe-am.com

Tél: 091 512606 - 093 630621

www.ufe-am.com

Les sociétés italiennes s'intéressent aux projets arméniens des chemins de fer

Lors de sa rencontre avec Bruno Skapini, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire d'Italie en Arménie, Gourgen Sargssian, ministre du Transport et des Communications de la RA, a présenté les projets réalisés dans le domaine. Il a, en particulier, indiqué que l'étude préliminaire de la motivation technique et économique de la construction du chemin de fer Iran-Arménie était déjà terminée : elle a été mise en œuvre par les ressources de la fondation pan-arménienne "Hayastan", par la société

autrichienne ILF. Pour la réalisation des travaux finals des négociations sont actuellement en cours avec la Banque Asiatique de Développement.

A son tour, B. Skapini a déclaré que la société "Italfer" qui coordonnait le système ferroviaire entier italien montrait de l'intérêt pour les projets réalisés dans le domaine ferroviaire. Il a indiqué qu'un certain nombre d'autres sociétés s'intéressent également des projets réalisés dans le domaine du transport d'Arménie.

Selon Sousanna Tonoyan, porte-parole du ministère du Transport et des Communications de la RA, le ministre a informé qu'une société italienne menait déjà une activité en Arménie dans le domaine de la construction des routes. Dans le cadre "du projet d'amélioration des routes d'importance vitale" de la Banque mondiale, le joint venture formée des organisations de consultation IRD (Italie) et SAFEGE (Belgique) assure le contrôle de qualité des travaux de construction de routes.

1 milliard de drams environ sera accordé à la sphère d'écologie

Par Gayané Mélikian

Par le projet du budget de l'Etat de 2010 d'Arménie 1 milliard de drams environ est prévu d'accorder à la sphère d'écologie, a déclaré Pavel Safarian, adjoint au ministre des Finances, lors de la séance conjointe du 3 novembre des commissions ad hoc de l'Assemblée nationale de la RA.

De gros projets de dépense de la sphère d'écologie sont : le projet de la réalisation de monitoring de l'état de pollution du bassin aérien de la république d'un montant total de 112 millions de drams, le projet de l'enrichissement des réserves de poisson d'un montant total de 60 millions de drams, le projet d'épuration des afforestation couvertes de l'eau du lac Sévan, de 257,5 millions de drams, ainsi que le projet de l'assurance de l'activité des territoires protégés de la nature, de 440,4 millions de drams.

530 millions de drams est prévu pour la mise en œuvre des services hydrométéorologiques.

Par le projet du budget de l'Etat, les dépenses du domaine d'éduca-

tion, y compris les dépenses de la conservation de l'appareil de la gestion publique, feront 95,5 milliards de drams. Les dépenses d'éducation font 3% du PIB. 90 milliards de drams de la somme prévue font les dépenses courantes, 472 milliards de drams font les dépenses de la conservation de l'appareil de la gestion publique, 4 milliards de drams font les frais d'investissement, a dit Pavel Safarian.

Selon lui, le composant important dans les frais d'investissement est la somme dirigée vers les réformes de l'enseignement secondaire d'un montant total de 1,6 milliards de drams. 439 milliards de drams sont prévus pour la reconstruction des établissements d'enseignement.

65,5 milliards de drams sont prévus pour le secteur de l'enseignement général, considéré comme priorité dans le domaine d'enseignement. Les dépenses par rapport à l'indice correspondant de 2009 ont diminué de 1 milliard de drams soit de 1,5%.

7,52 milliards de drams sont prévus pour le secteur de l'en-

seignement supérieur, les dépenses par rapport à l'indice correspondant de 2009 ont diminué de 48,1 millions de drams soit de 0,6%. La diminution des dépenses est conditionnée par celle du nombre d'étudiants.

La somme d'un montant total de 9 milliards de drams, prévue pour les services supplémentaires accordés à l'enseignement, en particulier, sera dirigée vers l'assurance par des manuels gratuits aux élèves des classes élémentaires, aux élèves des familles sans ressources. 698 millions de drams de cette somme est prévu pour les services informatiques, grâce à laquelle 944 de 1400 écoles seront munies de la ligne Internet.

70 millions de drams et 30 millions de drams, respectivement, sont prévus pour l'offre de la littérature annexe aux établissements arméniens de la Diaspora, ainsi que pour l'offre des biens aux écoles de Djavakhk.

Les dépenses du secteur de la protection sociale feront de 242 milliards de drams environ, soit 7,5% du PIB. Y compris, 3 mil-

liards de drams environ sont prévus pour les dépenses de la protection de l'appareil de gestion. Il y a certaines compressions par rapport des dépenses réelles de 2009, cependant elles ne sont pas beaucoup. Tous les indices sociaux sont conservés, a dit Pavel Safarian, premier adjoint au ministre des Finances, lors de la séance conjointe du 4 novembre des Commissions ad hoc de l'Assemblée nationale de la RA.

Selon lui, le nombre de familles allocataires dans le secteur des allocations familiales est projeté 110 mille environ, ce qui est plus de 4 mille du nombre d'allocataires réels actuel. Le niveau moyen de 2009 des allocations familiales a été conservé en 2010, 31 milliards de drams ont été assignés au total.

La mesure moyenne de la pension a également demeuré inchangée, 23 mille drams environ, le salaire minimum, 30 mille drams, la pension des militaires du personnel officiers, des militaires non-gradés et des membres de leurs familles, 5800 mille drams, les pensions sociales, 8 mille drams.

La modernisation de la 5e unité de Hrazdan continue

Dans les conditions de la crise financière, l'administration de la construction de Hrazdan-5 de la société "Armrusgazprom" continue la mise en œuvre du projet de modernisation de la 5e unité de production d'énergie. Actuellement l'expédition des équipements nécessaires et leur transport au chantier continuent.

De 2006 à 2009, 376 millions de dollars ont été investis dans l'objectif de l'achèvement et de la modernisation de la construction de la 5e unité de production d'énergie de la Centrale thermique de Hrazdan, dont 248,8 millions de dollars, dans le but de l'acquisition du complexe de bien. Des équipements ayant des solutions techniques sans précédent sont importés et mis en place pour la reconstruction de la Centrale. Cela rend la structure unique non seulement dans la région, mais également dans le monde entier.

Les travaux de la 5e unité de production d'énergie de la CT de Hrazdan sont prévus à terminer en 2010. Après son exploitation, Armrusgazprom projette de s'engager dans l'exportation de l'énergie électrique.

A PARIS

A LOUER
QUARTIER CHAMPS-ELYSEES
STUDIOS MEUBLES

Location par mois

écrire YEZEGUELIAN - 34 avenue des
Champs-Élysées - Paris 75008
mail: Gerancia34@wanadoo.fr
Tel.: 00-331-43596519



Des documents internes révèlent que des responsables britanniques ont trompé le Parlement sur le génocide arménien



De Harut Sassounian
Édité par The California Courier
Éditorial de Sassounian du 5 novembre 2009

Un éminent expert juridique, M. Geoffrey Robertson, a dévoilé cette semaine les déclarations erronées et inexactes faites sur le génocide arménien par le British Foreign and Commonwealth Office (FCO). Le juriste international a révélé que pendant des années le FCO (Ministère des Affaires étrangères) avait trompé le Parlement britannique sur les faits concernant le génocide arménien afin de s'attirer les bonnes grâces du gouvernement turc.

Le méticuleux rapport de recherches, long de 40 pages, commissionné par le Centre Arménien de Londres, se base sur des documents classés secrets jusqu'à présent, obtenus du Foreign Office grâce au Freedom of Information Act (Liberté d'Information). M. Robertson, l'auteur d'un rapport intitulé : "Il y a-t-il eu un génocide arménien ?" a tenu le poste de premier Président de la Cour des Crimes de Guerre des Nations Unies au Sierra Leone.

M. Robertson a dû déposer des requêtes répétées pendant plusieurs mois auprès du gouvernement britannique, afin d'obtenir les documents internes que le Foreign Office était légalement obligé de communiquer. Selon le FCO, certains de ces documents n'ont pas été communiqués du tout, tandis que d'autres, qui ont éventuellement été rendus public, ont été en partie mis à l'index, afin de ne pas endommager les relations de la Grande-Bretagne avec la Turquie.

Dans son rapport, M. Robertson explique que le Centre Arménien lui a demandé de "Prendre en considération l'attitude du gouvernement britannique qui refuse d'accepter que les massacres des Arméniens en 1915-16 constituent un génocide, et si ses raisons pour adopter cette position sont valables et soutenables selon le droit international."

Malheureusement, les responsables britanniques d'aujourd'hui ont oublié la déclaration de leur gouvernement, issue conjointement avec la France et la Russie le 28 mai 1915, avertissant que "Au regard des crimes commis par la Turquie contre l'humanité et la civilisation", les trois grandes puissances tiendront pour responsables "Tous les membres du gouvernement ottoman" impliqués dans les massacres des Arméniens.

Les documents internes récemment obtenus exposent l'intention trompeuse et sinistre du Foreign Office. Dans une circulaire de 1999, adressée à la ministre d'État pour l'Europe, Joyce Quin, et à d'autres, le FCO déclare que ce n'est pas une obligation pour le gouvernement britannique de décider de ce qui constitue un génocide : "Enquêter, analyser et interpréter l'histoire est un sujet pour les historiens." Par opposition, l'avocat Robertson souligne "l'erreur basique" du gouvernement qui se fie "Aux historiens pour décider d'une question juridique." Il explique que "Décider de ce qui constitue un génocide est un sujet juridique selon le droit international, et pas du tout un sujet pour les historiens."

Les historiens établissent des faits : aux avocats de juger si ces faits constituent une violation de la loi internationale."

Dans cette même circulaire, le Foreign Office déclare qu'il n'y a pas de preuves écrites prouvant que les massacres des Arméniens ont été le résultat d'une politique intentionnelle de l'État. M. Robertson qualifie cette déclaration "D'autre bobard - qui apparaît systématiquement et à de nombreuses reprises" dans les communications internes du FCO - "La notion selon laquelle il faudrait qu'il y ait des documents écrits qui enregistrent la décision d'un gouvernement ou d'un leadership d'exterminer le peuple arménien."

M. Robertson souligne le fait "Qu'un tel document n'existe pas, bien sûr, en ce qui concerne le génocide commis par les nazis."

Manifestement, le Foreign Office s'inquiète davantage des répercussions nationales et outremer de la reconnaissance du génocide arménien que du crime de génocide en lui-même. M. Robertson fait remarquer que : "La circulaire continue avec cynisme à parler de l'influence de la campagne de reconnaissance et du génocide et note que 'la campagne ne semble pas avoir, à ce stade, suffisamment de soutien ou de directives pour sérieusement embarrasser le HMG [Le Gouvernement de Sa Majesté].'"

Le Foreign Office accorde également plus de prix au fait d'apaiser la Turquie qu'aux questions morales soulevées par la tentative d'extermination d'une nation entière. "Le Gouvernement de Sa Majesté est ouvert aux critiques en termes de dimension éthique", admet sans hésiter le FCO. "Mais étant donné l'importance de nos relations (politiques, stratégiques et commerciales) avec la Turquie, et étant donné que la reconnaissance du génocide n'apporterait aucun bénéfice pratique à la

Grande-Bretagne ou aux quelques survivants des massacres encore en vie aujourd'hui, pas plus qu'elle n'aiderait à un rapprochement entre l'Arménie et la Turquie, la ligne actuelle adoptée est la seule option plausible." M. Robertson a fait ce commentaire sarcastique et pourtant triste : "Ce génocide en particulier n'a pas été reconnu -- non pas parce qu'il n'a pas eu lieu, mais parce qu'il était politiquement et commercialement inopportun de le faire."

Un autre argument incorrect avancé par le Foreign Office dans plusieurs circulaires est l'assertion que la Convention pour la Prévention et la Répression du Crime de Génocide des Nations Unies, de 1948, n'a pas d'effet rétroactif et par conséquent, ne s'applique pas au génocide arménien. M. Robertson, un expert en droit international, rejette rapidement ce "mauvais point", car :



"La règle contre l'effet rétroactif s'applique aux inculpations criminelles, à l'encontre d'individus, pour des délits qui n'étaient pas contre la loi à l'époque où ils ont été supposément commis. Personne ne suggère que des accusations pour crime devraient être aujourd'hui portées contre des individus morts depuis longtemps -- la question est de savoir si le massacre des Arméniens est correctement décrit en tant que 'génocide', selon la définition adoptée par la Convention pour la Prévention et la Répression du Crime de Génocide des Nations Unies en 1948."

La ministre d'État britannique pour l'Europe, Joyce Quin, a été tellement outrée par l'attitude extrémiste de son gouvernement dans "la négation du génocide" et son allégation qu'il n'y avait pas de preuves de l'intention turque de commettre un génocide, que dans une circulaire en date du 13 avril 1999 adressée au Foreign Office, elle a fait remarquer que la question de l'intention n'avait jamais été examinée par les responsables gouvernementaux.

Le rapport de M. Robertson relate le scandale diplomatique impliquant Thorda Abbott-Watt, l'Ambassadrice britannique en Arménie, qui a honteusement remis en cause la véracité du génocide arménien lors d'une interview

donnée en 2004 à Erevan. Elle a déclaré que les preuves concernant le génocide arménien "n'étaient pas suffisamment explicites" pour que l'on puisse appliquer le terme de génocide selon la Convention du Génocide des Nations Unies. En réponse à plusieurs articles que j'avais écrits à l'époque, des milliers de lecteurs du monde entier avaient inondé le British Foreign Office et le Ministère arménien des Affaires étrangères de lettres de plaintes.

Le gouvernement arménien avait finalement adressé une "Note verbale" (note de protestation) au gouvernement britannique. M. Robertson a découvert un mémorandum interne du FCO écrit pendant cette controverse, suggérant que le gouvernement britannique maintienne sa politique négationniste, puisque la Turquie "Consacre de vastes ressources diplomatiques pour empêcher toute reconnaissance possible. La Turquie réagirait fortement à toute suggestion de reconnaissance émise par la Grande-Bretagne."

En examinant les centaines de pages des documents récemment communiqués, M. Robertson est tombé sur "une seule référence obscure et méprisante" du Foreign Office sur "une enquête internationale crédible" qui a classé les massacres des Arméniens comme étant un génocide. Cette étude unique a été menée en 1985 par le Rapporteur britannique, Benjamin Whitaker, à la demande de la Sous-commission pour la Prévention de la Discrimination et la Protection des Minorités de l'ONU. À son grand chagrin, M. Robertson a découvert que le Foreign Office avait émis une circulaire conseillant d'ignorer le rapport des Nations Unies de 1985 en déclarant que "Jusqu'à présent, nous ne sommes pas au courant de la mention de ce rapport dans tout document ou forum des Nations Unies."

Même après la reconnaissance du génocide arménien par divers pays européens, le Foreign Office a continué obstinément à s'accrocher à sa politique négationniste en indiquant au ministre d'État pour l'Europe, Geoff Hoon, que : "La Turquie est névrosée et sur la défensive quant à l'accusation de génocide, en dépit du fait que les événements ont eu lieu à l'époque de l'Empire ottoman et non à l'époque de la Turquie moderne d'aujourd'hui. De nombreux Turcs ont perdu la vie pendant la guerre et il existe également un élément d'inquiétude sur des demandes de compensations si la Turquie accepte l'accusation de génocide. Cette attitude défensive signifie que la Turquie a historiquement étouffé le débat dans le pays et a

consacré de grands efforts diplomatiques pour dissuader tout autre pays de reconnaître le génocide."

Finalement, en octobre 2007, lorsque le Comité des Affaires étrangères de la Chambre des États-Unis a adopté la résolution reconnaissant le génocide arménien, le Foreign Office a écrit une circulaire alarmiste, exprimant son inquiétude : "La machine à lobbying de la diaspora arménienne du monde entier" va à présent "passer en suractivité !"

M. Robertson, sur la base de son étude des documents internes obtenus, et qui couvrent une période de plus de 10 ans, conclut que les conseils donnés par le British Foreign Office aux ministres du gouvernement "Ne reflètent ni le droit sur le génocide ni les faits démontrables des massacres de 1915-16, et qu'ils découlent d'un calcul destiné à induire en erreur le Parlement, lui faisant croire qu'il y avait eu une évaluation des preuves et l'exercice d'un jugement de ces preuves."

M. Robertson établit en outre que le "Parlement a été régulièrement mal informé par des ministres qui ont annoncé les lettres du FCO sans même remettre en question leur exactitude. L'unique et véritable politique du Gouvernement de sa Majesté a été d'esquiver les réponses honnêtes aux questions sur le génocide arménien, parce que la vérité aurait incommodé le gouvernement turc !"

Au regard des révélations sur de telles fautes de conduite et de telles fausses déclarations, le Parlement britannique devrait tenir des audiences formelles et enquêter sur le comportement de tous les responsables officiels qui ont fourni des informations fausses et déformées aux membres du Parlement pendant plus d'une bonne décennie. Ceux qui seront déclarés coupables de négligence dans l'accomplissement de leurs fonctions ou complices d'avoir fourni des informations totalement trompeuses, devraient être inculpés ou renvoyés de leurs postes au gouvernement.

De plus, on devrait demander à M. Robertson, éminent juriste international, d'intenter un procès au gouvernement turc auprès des Cours britanniques, et plus important encore, auprès de la Cour européenne des Droits de l'Homme.

Ce rapport extrêmement précieux devrait être traduit dans les principales langues et distribué dans le monde entier.

©Traduction de l'anglais: C. Gardon pour le Collectif VAN - 5 novembre 2009 - 07:22 - www.collectifvan.org

Alik Sargssian : La hausse des crimes n'est pas alarmante car le taux de révélation a également augmenté

Par Sona Machourian

Selon les données de 9 mois de 2009, 7960 cas de crime ont été enregistrés en Arménie contre les 5600 cas de la même période de l'année passée. Ces données ont été présentées par Alik Sargssian, chef

de la Police d'Arménie, major général de la police, lors de la rencontre du 3 novembre dernier avec le personnel enseignant et les étudiants de la faculté de jurisprudence de l'Université d'Etat d'Erevan. Selon lui, la hausse visible des crimes n'est pas alarmante car le

taux de la révélation des crimes a également augmenté. La hausse est également conditionnée par le fait que tous les cas de crimes sont enregistrés, y compris les procès intentés sur la base des plaintes privées.

Par rapport aux années précé-

entes les cas de la révélation, ainsi que de la remise volontaire d'armes et munitions ont augmenté de trois fois, et de deux fois, les cas liés à la circulation illégale des narcotiques. A. Sargssian considère une meilleure acquisition la création du Conseil public auprès de la Police: il rend visible et transparent le travail de la police, assure le dialogue société - police.

Le chef de la police a exprimé de la satisfaction liée aux réformes sérieuses réalisées dans les départements de la police routière, des passeports et des visas.

Selon lui, à la suite des réformes, le contact policier - citoyen, ainsi que les risques de corruption réduiront au minimum. Des réformes sont également prévues dans les armées internes, suite auxquelles le service à terme cèdera graduellement sa place au service contractuel. Cela aura de l'impact positif sur la qualité du service. Des études sont également menées dans la direction de faire des réformes à l'Académie de la Police et de faire correspondre le système d'enseignement aux normes européennes.



Directeur Général: Tigran Haroutiunian
Rédacteur en chef: Haroutiun Khachatrian
Traductrice: Nona Petrossian
Directeur de Publication: Marina Haroutiunyan
Mise en Forme: Hayk Hovhannissian

Editeur: Noyan Tapan SARRL
N°28 Rue Isahakian, Erevan, 0009
République d'Arménie
Date et N° de Régistre:
15.12.1995; 273.110.00512
Tirage: 1000 copies
Tel:(37410) 56-59-65, Fax:(37410) 52-43-18
E-mail: contact@nt.am
URL: www.nt.am

L'édition Française de Noyan Tapan L'essentiel est sponsorisée par Mr. Raymond Yézéguelian.